



## Communiqué de presse **APPEL A PROJET**



Direction régionale de l'environnement  
NORD-PAS-DE-CALAIS

### **Participez à la Semaine du Développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2008 sur le thème « production et consommation durables »**

Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables lance l'édition 2008 de la Semaine du Développement durable.

« Au lendemain du Grenelle Environnement, il est important de rester des acteurs du développement durable. Les particuliers, les entreprises, les associations, les établissements scolaires, les collectivités locales... sont invités à participer à la Semaine du Développement durable en organisant des actions qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2008 ».

Le but est d'informer et de sensibiliser le public aux composantes du développement durable et de leur nécessaire complémentarité. Cette opération permet de motiver et de soutenir des changements de comportements pour un passage à l'acte, en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable.

Cette 6<sup>ème</sup> édition est le premier grand rendez-vous citoyen qui intervient à la suite du « Grenelle Environnement » et de l'engagement du Président de la République.

En 2007, en Nord – Pas de Calais, 41 associations, 24 collectivités territoriales, 24 entreprises, 14 établissements scolaires et 8 établissements publics et administrations ont présenté 117 actions concrètes de développement durable.

Afin de donner toute son importance à cet événement majeur, qui valorise l'action de chacun d'entre-nous, l'action 2008 de la Semaine du Développement durable portera le thème : « **Production et consommation durables** »

« A chaque fois que nous rentrons dans un magasin, nous votons ». Lors de nos achats, nous pouvons privilégier des produits plus respectueux de l'environnement (quantité d'emballage, mode de production, provenance géographique...), des produits fabriqués dans des conditions sociales acceptables (rémunération au juste prix, conditions de travail...). Face aux enjeux sociaux et environnementaux de notre siècle, nous devons passer à l'acte et consommer autrement.

Pour être sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets, une action doit prendre en compte le thème défini et mettre en avant au moins 2 des 3 composantes du développement durable : développement économique, évolution sociale et protection de l'environnement.

Pour participer : [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

Votre action sera valorisée auprès de la presse locale et intégrée dans un programme régional imprimé et disponible sur Internet ; vous bénéficiez d'un kit communication et d'une exposition conçus par le MEDAD.

**Contacts : DIREN/DRIRE Nord – Pas de Calais - Christine Diéval**  
Chargée de communication – pilote de la semaine DD – Tel. 03 59 57 83 22